



PRÉPARATION DE SURFACES - LITS DE MORTIERS ET RAGRÉAGES DE BÉTONS

Produits conçus pour le ragréage des bétons et la construction de nouvelles chapes.

- PRO CEMIX™
- PRO CEMIX™ WS
- PRO SCRATCH™
- PRO SCREED™
- PRO SET™ PLUS

ÉCO-DÉCLARATION VALIDÉE

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Références

Pro Cemix™, Pro Cemix™ WS, Pro Scratch™, Pro Screed™ et Pro Set™ Plus.

Lieu de fabrication finale

Anjou, (Québec) H1J 1P3 CANADA

Composition

Charge, liant, polymère, retardateur et additifs.

ATTRIBUTS

Contenu recyclé

Pré-consommation : 0,0 % - 18,5 %
Post-consommation : 0,0 % - 55,0 %

Sources d'approvisionnement

La collecte de données auprès des fournisseurs a été effectuée pour les composants du produit en fonction de chaque analyse environnementale spécifique.

Bois certifié

-

Matériaux rapidement renouvelables

-

Matériaux biosourcés

-

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Analyse de cycle de vie

-

Durée de vie de référence

-

Empreinte carbone du produit

-

Déclaration environnementale de produit

DEP Type III
ISO 14025 : 2006

-

INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS

Déclaration des ingrédients chimiques

1 000 ppm

Type de déclaration

HPD® version 2.3
Health Product Declaration®
Avril 2023 à Avril 2026

Test d'émissions

-

COV

0 - 0,20 g/L

Formaldéhyde

-

Autres

-

PERFORMANCES TECHNIQUES

Tests de performance

GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE

Certifications ISO 14001

-

Responsabilité élargie du fabricant

(Programme de récupération)

-

Rapport de développement durable de l'entreprise

(CSR : GRI, ISO 26000, BNQ 21000 ou autre)

-

CERTIFICATIONS ET CONFORMITÉS

PROMA est un important fabricant canadien de matériaux professionnels de haute qualité pour l'installation de revêtements de sol, qui comprend des produits pour préparer correctement les surfaces ; matériaux pour installation des carrelages, pierres et revêtements de sol ; produits de jointoiement ; nettoyeurs et scellants.

9801, Parkway, Anjou (Québec) H1J 1P3 CANADA
www.proma.ca

Répertoire normatif : **09 30 00**
Éco-Déclaration Validée : **EDV22-1002-04**
En vigueur depuis : **04/2023**
04/2023 à 04/2024
Tous droits réservés® Vertima inc. 2016



SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

LEED® v4 pour la conception et la construction de bâtiments durables (C+CB)

Nouvelles constructions, Noyau et enveloppe, Écoles, Commerces au détail, Centres de données, Entrepôts et centres de distribution, Bâtiments hôteliers et Établissements de soins de santé.

LEED® v4 pour la conception et la construction de l'aménagement intérieur (C+CI)

Intérieurs commerciaux, Commerces au détail et Bâtiments hôteliers.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT																		
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Approvisionnement des matières premières Option 2 : Pratiques d'extraction exemplaires (1 point) Exigences - Utiliser des produits qui sont conformes à au moins l'un des critères suivants : Contenu recyclé, Bois certifié, Matériaux biosourcés, Responsabilité élargie des producteurs.	Contribue	ATTRIBUTS Contenu recyclé																	
			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pré-consommation</th> <th>Post-consommation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pro Cemix™</td> <td>0,9 % - 5,0 %</td> <td>25,0 % - 55,0 %</td> </tr> <tr> <td>Pro Cemix™ WS</td> <td>5,4 % - 18,5 %</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>Pro Scratch™</td> <td>0,1 % - 0,2 %</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>Pro Screed™</td> <td>0,2 % - 0,5 %</td> <td>5,0 % - 10,1 %</td> </tr> <tr> <td>Pro Set™ Plus</td> <td>0%</td> <td>0%</td> </tr> </tbody> </table>		Pré-consommation	Post-consommation	Pro Cemix™	0,9 % - 5,0 %	25,0 % - 55,0 %	Pro Cemix™ WS	5,4 % - 18,5 %	0%	Pro Scratch™	0,1 % - 0,2 %	0%	Pro Screed™	0,2 % - 0,5 %	5,0 % - 10,1 %	Pro Set™ Plus	0%
	Pré-consommation	Post-consommation																		
Pro Cemix™	0,9 % - 5,0 %	25,0 % - 55,0 %																		
Pro Cemix™ WS	5,4 % - 18,5 %	0%																		
Pro Scratch™	0,1 % - 0,2 %	0%																		
Pro Screed™	0,2 % - 0,5 %	5,0 % - 10,1 %																		
Pro Set™ Plus	0%	0%																		
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Ingrédients des matériaux Option 1 : Déclaration des ingrédients des matériaux (1 point) Le produit contribue avec sa Health Product Declaration® et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calculs d'obtention de ce crédit.	Contribue	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS HPD® version 2.3 Health Product Declaration®																	
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		CONTRIBUTIONS DU PRODUITS																		
QEI	Matériaux à faibles émissions Option 1 : Calculs relatifs aux catégories de produits (1-3 points) Pour la catégorie Adhésifs et scellants intérieurs appliqués sur site, au moins 90 % des adhésifs et scellants, en volume, doivent satisfaire à l'Évaluation générale des émissions. De plus, 100 % des adhésifs et scellants intérieurs appliqués sur site doivent satisfaire aux exigences de teneur en COV pour les produits appliqués par voie humide.	Ne Contribue pas	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS Les produits n'ont pas été testés et ne sont pas conformes à la méthode standard du California Department of Public Health (CDPH) v1.2-2017. ET Les produits sont conformes à la règle SCAQMD 1168 du 1er juillet 2005 ou aux limites canadiennes de concentration de COV pour les revêtements architecturaux.																	

Il est important de noter que les points identifiés ci-dessus sont associés à chacun des crédits où le produit contribue dans le cadre d'une démarche de certification LEED® v4. Aussi le produit en lui-même ne constitue qu'un élément parmi d'autres pour atteindre le pointage visé.